

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lundi 25 mai 2020

### MOBILITÉS

#### **PREMIER BILAN ET ADAPTATIONS POUR GARANTIR LA SÉCURITÉ DES AMÉNAGEMENTS CYCLABLES TEMPORAIRES À MARSEILLE**

Attachée à une vision durable des transports avec un recours de moins en moins systématique à la voiture, le Conseil de territoire Marseille-Provence procède à la réalisation d'aménagements cyclables légers et réversibles sur les axes de déplacements majeurs dans le cadre de l'accompagnement du déconfinement.

**Avec un objectif : faciliter l'usage du vélo comme mode de déplacement et lui donner une nouvelle place tout en garantissant la sécurité et le confort des usagers.**

**Si l'expérimentation s'avère particulièrement concluante sur La Canebière notamment, celle du Prado (entre la place Castellane et le rond-point du Prado) n'a en revanche pas trouvé son public.**

Ce faible trafic, en deçà des prévisions, traduit à n'en pas douter une délicate cohabitation entre les différents modes de déplacements et un sentiment d'insécurité pour les usagers cyclistes qui, positionnés entre voie de bus et voie de circulation étroite pour les voitures, doivent également faire face à l'incivilité de certains conducteurs de deux-roues motorisés.

**Par mesure de précaution et pour garantir la sécurité des cyclistes, il sera ainsi mis fin aux aménagements temporaires déployés sur le Prado 1 dans la nuit du lundi 25 au mardi 26 mai 2020.**

**Ces travaux seront suivis du lancement d'une étude plus poussée et concertée avec l'ensemble des acteurs visant à mieux articuler les différents usages sur cet axe autour d'une redistribution optimale des différents espaces, notamment en lien avec les voies douces prévues dans le cadre du projet de prolongation du tramway depuis la place Castellane.**

**Sur ce tronçon, et dans l'attente d'aménagements pérennes, les cyclistes sont invités à utiliser les bandes cyclables existantes sur les espaces partagés avec les piétons.**

En s'appuyant sur les principaux leviers du Plan vélo métropolitain, de nombreux aménagements cyclables supplémentaires continueront à voir le jour dans le centre-ville de Marseille d'ici la fin de l'été, notamment sur les boulevards Baille et de la Blancarde et la rue d'Aix.

D'autres projets sont également à l'étude, à Marseille ainsi que sur les 17 autres communes du Territoire Marseille-Provence, et feront l'objet d'une concertation étroite dans les prochaines semaines avec les associations d'usagers.

#### **CONTACTS PRESSE :**

Conseil de territoire Marseille-Provence  
Julia ROIMIER  
T : 04 91 99 77 62  
julia.roimier@ampmetropole.fr

Service presse  
Yann TAXIL  
T : 04 91 997 997  
yann.taxil@ampmetropole.fr

